



Master Administration, management et économie des organisations

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration, management et économie des organisations. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041562

HAL Id: hceres-02041562

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041562>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Administration, management et économie des organisations

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ouverte en 2012, la mention de master *Administration, management et économie des organisations* (AMEO) proposée par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est organisée autour de quatre spécialités :

- *Administration et management public* (AMP) ;
- *Direction des structures médico-sociales et des services aux personnes* (DSMSSP) ;
- *Management des chaînes logistiques globales* (MCLG) ;
- *Management et ingénierie du développement des territoires en Europe* (MIDTE).

Chacune de ces spécialités est autonome et présente une forte spécificité. Cette mention a pour objectifs majeurs de répondre à travers la pluridisciplinarité, aux attentes des secteurs professionnels visés par chaque spécialité et des étudiants.

A l'exception de la spécialité *MCLG* qui est proposée en formation par alternance sur deux semestres de la seconde année de master (M2), l'ensemble des spécialités proposées en formation initiale et formation continue offre un cursus construit sur quatre semestres.

La formation est réalisée au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit, Economie, Gestion et Administration économique et sociale (AES) sur le campus de Brest. Elle ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Synthèse de l'évaluation

La mention est positionnée dans le champ *Droit, économie, gestion* de l'UBO et y a toute sa place au regard de sa pluridisciplinarité, de la spécificité de chacune de ses spécialités qui a des objectifs propres. La construction du cursus de chaque spécialité est globalement cohérente et conforme à ses objectifs. La pluridisciplinarité et la professionnalisation qui sont les objectifs affichés de la mention sont au cœur de chacune des spécialités.

L'architecture globale de la mention manque cependant de cohérence. En effet, les différentes spécialités sont autonomes et n'offrent aucune possibilité de passerelle entre elles. La mention s'appuie sur quatre équipes pédagogiques distinctes, sans aucun lien et sans aucune coordination entre elles. Aucun tronc commun n'existe entre les spécialités, ni de cours communs. On ne peut en l'état pas parler réellement d'une mention de master car se juxtaposent quatre spécialités, certaines spécialités de la mention étant liées de façon directe (*AMP*, *MIDTE*) ou indirecte (*DSMSSP*) au secteur public, la spécialité *MCLG* au secteur privé. Chacune des spécialités peut constituer une mention à part entière au regard de sa structuration. Ceci est non satisfaisant et pose la question de l'existence en l'état de cette mention. Ceci dit, il est à noter que les objectifs de chaque spécialité sont clairs et le cursus proposé est en parfaite adéquation avec les attentes des diplômés.

Dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Bretagne Loire, la mention, à travers son offre, a un positionnement unique car elle est la seule de ce type sur le territoire. Certaines spécialités doivent toutefois faire face à la concurrence de formations abordant des problématiques similaires. Chacune des spécialités de la mention bénéficie néanmoins d'un bon ancrage territorial ainsi que de liens forts avec les acteurs de leur environnement professionnel. Ces liens se traduisent par : de l'aide en ingénierie pédagogique (co-construction des formations pour la spécialité *MCLG*), un appui dans la mise en œuvre de la formation (les intervenants professionnels sont sollicités pour intervenir dans l'ensemble des spécialités proposées), un accompagnement dans la professionnalisation (les entreprises ou les organisations partenaires proposent des terrains d'études pour la réalisation des projets tuteurés en *MIDTE*), des contrats d'alternance (contrat de professionnalisation proposé pour la spécialité *MCLG*) et des stages (toutes les spécialités proposent des stages en première année (M1) et en seconde année (M2)). Ces différents partenariats ne font cependant l'objet d'aucune formalisation. Ils contribuent néanmoins à renforcer la professionnalisation des spécialités.

Au niveau des équipes pédagogiques, si pour les spécialités *MCLG* et *MIDTE* la proportion des enseignements effectuée par les enseignants-chercheurs (professeurs d'université -PU, maîtres de conférences -MCF), les enseignants (professeurs agrégés -PRAG, professeurs associés à temps partiel -PAST, professeurs certifiés -PRCE) et les professionnels en activité est assez équilibrée avec quasiment 50 % des cours assurés par les académiques et 50 % par les professionnels, ceci n'est pas le cas des spécialités *AMP* et *DSMSSP* où la proportion des enseignements effectués par les professionnels est plus importante que celles assurées par les enseignants-chercheurs et les enseignants. Ceci tend à affaiblir la formation par la recherche dans ces spécialités. Ceci dit, la place de la recherche est globalement faible dans toutes les spécialités de la mention à l'exception de la spécialité *MIDTE*. C'est en effet, la seule spécialité qui bénéficie d'un réel adossement à la recherche avec une formation à la recherche et par la recherche. Une voie de poursuite d'études en thèse est offerte aux étudiants qui bénéficient d'un contact réel avec des équipes d'enseignants-chercheurs.

La place de l'international est faible dans la plupart des spécialités où elle se réduit à un cours d'anglais, à l'exception de la spécialité *MIDTE* où elle a réellement une place très importante. Cette spécialité bénéficie d'un solide partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais, propose un cours en anglais et offre l'opportunité à ses étudiants de réaliser leur stage à l'étranger. Ceci est satisfaisant.

Les enseignements sont dispensés de façon classique et cela n'appelle aucune remarque particulière. On peut juste regretter que la place du numérique dans les enseignements de la plupart des spécialités soit faible. Elle ne se limite qu'aux outils classiques (plateforme Moodle, usage de l'Espace numérique de travail -ENT...). Seule la spécialité *MIDTE* intègre des outils numériques dans ses enseignements.

Les effectifs des différentes spécialités de la mention sont globalement satisfaisants en M1 et surtout en M2, et ceci malgré la fluctuation en dents de scie observée au niveau de la spécialité *MIDTE* en M1 (en moyenne 23 étudiants sur les cinq dernières années) et les effectifs relativement faibles de la spécialité *MCLG* (effectifs compris entre 10 et 15 étudiants avec une moyenne de 12 étudiants sur les cinq dernières années). Les étudiants en formation continue constituent un contingent important des effectifs dans les spécialités *AMP* et *DSMSSP*.

Les taux de réussite en M2 sont très satisfaisants dans les spécialités *MIDTE* et *MCLG* où ils sont supérieurs à 91 % sur les cinq dernières années, et honorables dans les spécialités *AMP* et *DSMSSP*, se situant en moyenne à plus de 75 % sur les quatre dernières années. Les taux d'insertion suivent une tendance similaire aux taux de réussite. Il faut néanmoins souligner que les poursuites d'études sont nulles, la proportion de diplômés en recherche d'emploi dans toutes les spécialités est très élevée.

Le suivi des diplômés n'est cependant pas pleinement satisfaisant. En effet, celui-ci est effectué à travers des enquêtes à 18 et 30 mois réalisées par les services centraux de l'Université à travers le service « Cap Avenir ». Elles ne sont pas réalisées de façon pertinente dans chacune de ces spécialités : on n'a aucun élément précis pour évaluer le devenir précis des diplômés en termes d'emplois occupés, de temps mis pour trouver le premier emploi, etc.

Le suivi des compétences acquises s'effectue principalement à travers le livret de l'étudiant, dont aucun exemplaire n'est annexé au dossier d'autoévaluation. Aucune des spécialités ne dispose d'un portefeuille de compétences à l'exception de *MIDTE*. Elles disposent néanmoins toutes d'un supplément au diplôme qui est clair et qui précise les connaissances acquises.

En termes de gouvernance, la mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement et ne déploie aucune procédure d'autoévaluation. Ceux-ci sont organisés au niveau de chaque spécialité. Les conseils dits de perfectionnement des spécialités ne comprennent pas de représentants d'étudiants en formation ainsi que des diplômés en activité.

Points forts :

- Les différentes spécialités contenues dans la mention sont globalement bien structurées. Chaque spécialité bénéficie d'importants liens avec les acteurs de son environnement professionnel.
- Les spécialités *AMP* et *DSMSSP* jouissent d'une bonne attractivité auprès des stagiaires de formation continue. Les spécialités sont bien implantées sur le territoire.
- L'alternance proposée par la spécialité *MCLG* est un élément important de la professionnalisation. Les taux de réussite sont excellents dans les spécialités *MIDTE* et *MCLG*.
- Enfin la place centrale occupée par l'international dans la spécialité *MIDTE* doit être soulignée, notamment sa coopération avec l'Université du Québec en Outaouais avec laquelle les stages sont réalisés par les étudiants à l'étranger.

Points faibles :

- La mention est constituée de spécialités hétérogènes et sans liens réels. L'ensemble manque de cohérence et de lisibilité. On ne peut pas réellement parler de mention car elle n'existe pas formellement. Chaque spécialité fonctionne de façon autonome. De même, la présence de la spécialité *MCLG* soulève des interrogations. En effet, toutes les autres spécialités de la mention sont liées de façon directe (*AMP*, *MIDTE*) ou indirecte (*DSMSSP*) au secteur public, alors que la spécialité *MCLG* est liée au secteur privé.
- Le dossier proposé souffre de nombreuses insuffisances : des données sont absentes, notamment en ce qui concerne le suivi et le devenir des diplômés au regard des enquêtes nationales dans chacune des spécialités, des chiffres indiqués ne sont pas cohérents et des problèmes de fiabilité de certains chiffres sont à relever, des affirmations sont non étayées.
- L'adossment à la recherche, de même que la place de l'international et la place du numérique dans les enseignements sont faibles pour l'ensemble des spécialités, sauf en *MIDTE*.
- La proportion de cours délivrés par des enseignants-chercheurs dans les spécialités *DSMSSP* et *AMP* est faible.
- Les conseils dits de perfectionnement des spécialités ne comprennent pas d'anciens diplômés ni des représentants d'étudiants.
- La place de l'alternance est faible : seule la spécialité (*MCLG*) propose cette possibilité à ses étudiants. La spécialité *MCLG* n'est pas proposée en M1.
- Aucune spécialité ne dispose d'un portefeuille de compétences à l'exception de la spécialité *MIDTE*.

Recommandations :

Compte tenu du fait que la mention n'existe pas dans les faits, chaque spécialité devrait devenir une mention à part entière, avec l'ouverture d'un M1 pour la spécialité *MCLG*. Cette évolution évoquée dans le dossier comme choix pour la construction du prochain contrat devrait être respectée. On préconisera le renforcement de l'adossment à la recherche à travers la mise en place de cours et dispositifs d'initiation à la recherche dans les spécialités (*AMP* ; *DSMSSP* ; *MCLG*).

Une place importante devrait être accordée à l'international en accroissant la pratique des langues étrangères ou à travers des cours spécifiques en anglais pour les spécialités (*AMP* ; *DSMSSP* ; *MCLG*) et la mise en place de certification ou de tests tels que le Test of English for international communication (TOEIC).

Les spécialités *AMP* et *DSMSSP* devraient renforcer le nombre d'enseignants-chercheurs afin d'équilibrer l'équipe pédagogique entre académiques et professionnels. Les spécialités *AMP*, *DSMSSP*, *MCLG* devraient mettre en place un portefeuille de compétences. On peut également préconiser pour ces spécialités de donner toute sa place au numérique dans le cadre des enseignements en allant au-delà des seules modalités classiques. En effet, l'outil numérique pourrait être intégré dans les enseignements à travers le recours à des vidéos, ou d'autres outils des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui pourraient enrichir les pratiques pédagogiques.

Par ailleurs, il serait utile que les responsables des spécialités impliquent les anciens diplômés et intègrent des représentants des étudiants dans le conseil de perfectionnement afin d'avoir leur retour d'expérience.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La mention <i>AMEO</i> est articulée autour de quatre spécialités aux objectifs distincts. Les objectifs de chaque spécialité sont clairs ; l'architecture des différentes unités d'enseignement (UE) ainsi que les volumes horaires qui leur sont alloués sont en parfaite adéquation avec les objectifs de celles-ci. Les compétences attendues dans chaque spécialité sont relativement bien définies en termes de savoirs, de savoir être et de savoir-faire dans le dossier et dans les différentes fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On peut néanmoins regretter qu'au niveau de la spécialité <i>MCLG</i> le tableau
--	---

	des UE ne comporte que les enseignements des deux UE du premier semestre ; il manque un enseignement de l'UE 2 et tout le second semestre. Ceci dit, les différentes UE sont globalement bien construites et les objectifs de chaque spécialité sont clairs et sont en parfaite adéquation avec ceux de la formation.
Environnement de la formation	Chaque spécialité est bien ancrée dans son environnement professionnel et bénéficie ainsi suivant le cas, de partenariats avec des acteurs publics ou privés. C'est ainsi que les spécialités <i>AMP</i> et <i>MIDTE</i> s'appuient sur des acteurs publics et ont pour partenaires : Brest Métropole, Département du Finistère, Région Bretagne... La spécialité <i>MCLG</i> s'appuie sur des entreprises de premier plan dans le domaine de la distribution ou du secteur industriel (Mouvement E. Leclerc, Scarmor, Décathlon, Louis Vuitton...) ou sur des acteurs institutionnels (Mouvement des entreprises de France (MEDEF 29, MEDEF Bretagne), Cluster Supply Chain, Association pour la Logistique d'entreprise...) qui sont partie prenante à la création du diplôme. La spécialité <i>DSMSSP</i> a des partenariats avec des opérateurs du secteur médico-social. Ces partenariats ne font cependant pas l'objet d'une formalisation. Si les spécialités <i>AMP</i>, <i>MCLG</i> et <i>MIDTE</i> sont les seules de ce type sur les territoires de la ComUE, la spécialité <i>MIDTE</i> évolue dans un environnement relativement concurrentiel, car les problématiques du développement territorial sont abordées dans le cadre de formations proposées par d'autres institutions universitaires : Université de Rennes 1 (master <i>Economie et gestion publiques</i>, spécialité <i>Chargé de développement local</i>) ; Université de Nantes (master <i>Economie du développement local et de l'emploi</i>) ; Université d'Angers (master <i>Stratégie et ingénierie économique</i>, spécialité <i>Chargé de développement : entreprises et territoires durables</i>). De même, hors de la ComUE existe le <i>M2 Expert en projets européens</i> de l'Université de Caen.
Equipe pédagogique	La mention s'appuie sur des équipes pédagogiques propres à chaque spécialité et pilotées par des enseignants-chercheurs. Les équipes pédagogiques font intervenir des enseignants-chercheurs (PU, MCF), des enseignants (PRAG, PAST, PRCE) et des professionnels en activité. Les spécialités <i>AMP</i> (où les enseignants-chercheurs assurent 13,5 % des enseignements, les professionnels 56,5 % et les enseignants du secondaire les 30 % restant) et <i>DSMSSP</i> (composée d'enseignants-chercheurs (1 PU, 8 MCF), d'enseignants (1 PRAG, 2 PRCE, 1 PAST) et de 35 professionnels intervenant dans le secteur médical, social et médico-social) sont déséquilibrées. Le volume de cours assuré par les professionnels est supérieur à celui effectué par les enseignants-chercheurs. Les équipes pédagogiques des spécialités <i>MCLG</i> (où les enseignants-chercheurs dispensent 34 % des enseignements, les PRAG 10 %, les PAST 5 % et les autres professionnels 50 %) et <i>MIDTE</i> (dont l'équipe se compose d'1 PU et 9 MCF qui assurent 45,5 % des enseignements, de 3 PRAG et 1 PAST qui assurent 12 %, et 1,5 % des enseignants et de professionnels occupant d'éminentes fonctions et ayant une riche expérience, qui assurent 41 % du volume horaire des cours) sont équilibrées dans leur composition.
Effectifs et résultats	Les effectifs en M1 des spécialités <i>AMP</i> et <i>DSMSSP</i> sont globalement satisfaisants. Ces deux spécialités attirent un public important en formation continue (en moyenne 55 % des effectifs en <i>DSMSSP</i> et 59 % en <i>AMP</i>). Les effectifs de la spécialité <i>MIDTE</i> en M1 connaissent une évolution en dents de scie (on passe ainsi de 32 étudiants en 2011 à 20 étudiants en 2012, à 28 étudiants en 2013, puis à 14 étudiants en 2014 et 20 étudiants en 2015) et sont en moyenne de 23 étudiants sur les cinq dernières années. Les effectifs de M2 sont globalement satisfaisants dans toutes les spécialités à l'exception de ceux de la spécialité <i>MCLG</i> qui sont faibles. En effet, ils oscillent entre 10 et 15 étudiants avec une moyenne de 12 étudiants sur les cinq dernières années. Les effectifs de la spécialité <i>AMP</i> connaissent une croissance exponentielle (+74 %) entre 2011 (48 étudiants) et 2014 (165 étudiants), pour s'établir à 112 étudiants en 2015 avec une croissance de 97 % entre 2011 et 2014 des effectifs de formation continue. Ceux des spécialités <i>DSMSSP</i> (en moyenne de 26 étudiants avec 11 étudiants en moyenne en formation continue, soit 42 % des effectifs moyens) et

	<i>MIDTE</i> (en moyenne de 24 étudiants avec 2 étudiants en formation continue, soit 8 % des effectifs) sont à un niveau très convenable. Les taux de réussite et les taux d'insertion sont relativement satisfaisants. On peut néanmoins déplorer l'absence de toute information sur la qualité de l'insertion : emplois occupés, salaires, type de contrats, fonctions occupées, structure d'accueil, etc. Cela aurait permis de mesurer la qualité de l'insertion.
--	--

Place de la recherche	La place de la recherche est globalement faible dans les différentes spécialités à l'exception de la spécialité <i>MIDTE</i>. Cette spécialité est adossée à l'axe 3 « territoires et nouveaux usages de la mer » de l'Unité mixte de recherche (UMR) Amure, Centre de Droit et d'économie de la mer. Elle a également une coopération recherche avec des acteurs majeurs du développement territorial (Brest Métropole, Agence d'Urbanisme de Brest...) qui offrent des contrats CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche). Des étudiants réalisent un stage en laboratoire avec l'université partenaire du Québec. Ils bénéficient d'une formation à la recherche et d'un accompagnement à la rédaction du mémoire qu'ils doivent réaliser et qui doit répondre aux canons et aux exigences de la recherche. De même, les étudiants réalisent un certain nombre de projets portant sur des thématiques propres à la spécialité et pour lesquels ils sont accompagnés par des enseignants-chercheurs. Le contact avec les enseignants-chercheurs est avéré et la formation à la recherche et par la recherche est réelle et intéressante.
Place de la professionnalisation	Chaque spécialité est caractérisée par la place majeure accordée à la professionnalisation. Celle-ci prend diverses formes : intervention de professionnels dans le cadre de cours ou lors de conférences. Les étudiants réalisent des travaux de terrain. Les enseignements de la spécialité <i>MIDTE</i> comprennent une UE spécifique aussi bien en M1 qu'en M2 ayant pour objectif d'enrichir la pratique et la connaissance du milieu professionnel. Les professionnels participent également à diverses instances de pilotage de la formation : conseil de perfectionnement, jurys, conception de diplômes. Ceci est satisfaisant. La place de la professionnalisation dans l'ensemble des spécialités est satisfaisante. La fiche RNCP de chaque spécialité est assez bien renseignée et claire.
Place des projets et stages	La durée, le suivi et l'encadrement des stages donnent lieu à des pratiques qui varient d'une spécialité à une autre. Les durées de stage sont relativement faibles dans les spécialités <i>AMP</i> (1 mois en M1 et 2 mois en M2) et <i>DSMSSP</i> (4 semaines en M1 et 19 semaines en M2). Pour les spécialités <i>AMP</i> et <i>MCLG</i> (ouverte en alternance), les conditions de suivi et d'évaluation du stage et de l'alternance ne sont pas précisées. Les stages sont encadrés et donnent lieu à la production d'un mémoire. On peut regretter cependant l'absence d'un livret de suivi des compétences acquises pendant le stage de M2 dans la spécialité <i>DSMSSP</i>. La spécialité <i>MIDTE</i> est caractérisée par la place fondamentale accordée aux projets. C'est la seule spécialité à les proposer. Ils sont réalisés par groupe de deux ou trois étudiants et sont encadrés par des membres de l'équipe pédagogique. Ils constituent une modalité pédagogique à part entière.
Place de l'international	L'international est globalement faible dans toutes les spécialités de la mention à l'exception de <i>MIDTE</i>. Celle-ci a un partenariat depuis plus de 10 ans avec la maîtrise en développement local de l'Université du Québec en Outaouais qui permet en plus de travaux communs de générer de la mobilité entrante et sortante et des visites de professeurs. Les étudiants de cette spécialité peuvent réaliser des stages à l'étranger (sur la dernière promotion 41 % des étudiants sont en stage à l'étranger). Des cours d'anglais sont dispensés sur les deux semestres du M2 et un cours de 30h sur le montage de projet est dispensé en anglais. Les spécialités <i>DSMSSP</i>, <i>MCLG</i> ne proposent ni mobilité entrante ni sortante. Pour la spécialité <i>AMP</i>, le dossier évoque de nombreux accords, notamment avec le Mexique, sans préciser le flux d'étudiants entrants ou sortants. Les étudiants de ces spécialités ne préparent aucune

	certification en anglais. Elles n'ont dans les faits aucun partenariat international. Chaque spécialité propose un seul cours d'anglais (18h en spécialité <i>DSMSSP</i> , 25h en <i>M1 AMP</i>) et un cours d'anglais appliqué à la logistique est dispensé en <i>MCLG</i> .
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Si le recrutement en <i>M1</i> n'est pas sélectif, en <i>M2</i> les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées à l'exception des spécialités <i>MIDTE</i> et <i>DSMSSP</i> où elles reposent sur une sélection fondée sur une étude de dossiers et entretien devant un jury. Toutes les spécialités ne précisent pas de façon claire le profil des étudiants recrutés. En effet, aucune spécialité ne donne d'information précise sur le nombre de candidatures reçues, le profil de ceux-ci, le nombre de candidats convoqués aux entretiens et ceux ayant fait le choix de s'inscrire. Ces informations auraient permis de mesurer le taux de sélection de la formation. Aucun dispositif de mise à niveau n'a été relevé à l'exception de la spécialité <i>MIDTE</i> . En effet, elle met en place divers dispositifs d'accompagnement de proximité pour les étudiants : entretiens individuels, un suivi personnalisé. Ceci n'est malheureusement pas formalisé. De même, les étudiants n'ayant pas suivi le <i>M1 MIDTE</i> bénéficient lors de l'intégration en <i>M2</i> d'un enseignement de mise à niveau en ce qui concerne les connaissances européennes.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les différents enseignements de la mention <i>AMEO</i> sont dispensés en présentiel et en formation initiale ou formation continue. La formation continue occupe une place centrale dans les spécialités <i>AMP</i> (54 % des effectifs en 2013 et 61 % des effectifs en 2014) et <i>DSMSSP</i> (42 % des effectifs sur les quatre dernières années) et uniquement en formation par alternance pour la spécialité <i>MLCG</i> . Les dispositifs de Validation des acquis de l'expérience (VAE) et de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) existent et sont mobilisés dans chacune des spécialités. La place du numérique dans les enseignements de la plupart des spécialités est faible et se limite aux outils classiques (plateforme Moodle, usage de l'Espace numérique de travail -ENT...). Seule la spécialité <i>MIDTE</i> intègre des outils numériques dans ses enseignements.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est opérée suivant des modalités conformes à la réglementation : examen terminal et contrôle continu qui prennent la forme d'examens écrits, oraux, réalisation de dossiers... Les conditions d'obtention des diplômes sont précisées. Dans la spécialité <i>DSMSSP</i> , l'obtention d'une note de 10/20 au mémoire en plus de la moyenne générale est requise pour l'obtention du diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	La plupart des spécialités s'appuient sur des documents spécifiques conçus pour le suivi de l'acquisition des compétences : livret des études, livret de l'étudiant. Ils font la liaison entre l'étudiant et le monde professionnel. La spécialité <i>MIDTE</i> s'appuie en particulier sur un grand oral qui évalue devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels les compétences transversales acquises par l'étudiant. Ce dispositif est complété par un portefeuille de compétences, et l'annexe descriptive au diplôme.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés s'appuie principalement sur des données produites par les enquêtes réalisées par les services centraux de l'UBO ou sur des données recueillies de façon informelle par le responsable de chaque spécialité. Les événements tels que les cérémonies de remise des diplômes constituent également des leviers de recueil d'information sur le devenir des diplômés. Le dossier d'autoévaluation ne fournit cependant aucune information sur le devenir réel des étudiants en termes d'emplois occupés, de temps mis pour trouver le premier emploi, de nature des contrats obtenus (CDI et CDD), etc.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement qui lui est dédié. Un conseil dit de perfectionnement existe au niveau de chacune des spécialités, constitué d'universitaires et vise à intégrer dans la formation les évolutions pratiques. Il se réunit au moins une fois par an, allant dans certaines spécialités jusqu'à se réunir à plusieurs reprises dans l'année (deux fois par an pour la spécialité <i>DSMSSP</i> et quatre à six fois par an pour la spécialité <i>MIDTE</i>). Dans la spécialité <i>AMP</i> , la mise en place du conseil de perfectionnement est récente (janvier 2015). En plus

	d'un conseil de perfectionnement, la spécialité <i>MIDTE</i> dispose d'un comité de suivi et d'orientation composé uniquement de cinq professionnels qui permet de cerner les enjeux professionnels. Le Département territoires et Europe (DTE) se réunit deux fois par semestre et réunit les membres de l'équipe pédagogique. Cette instance valide les décisions des conseils dits de perfectionnement. Le pilotage de la spécialité est satisfaisant. Les instances de pilotage sont complémentaires les unes des autres. L'évaluation des enseignements est réalisée par le biais de questionnaires et la procédure d'autoévaluation a été mise en œuvre au niveau de chaque spécialité.
--	---

Observations de l'établissement



Université de Bretagne Occidentale

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des réponses des responsables de formations ou de composantes aux interrogations formulées dans les rapports et des commentaires sur les recommandations des experts.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,

Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Présidence
3, rue des Archives
CS 93837
29238 Brest cedex 3
Tél. +33 (0)2 98 01 60 00

**UNIVERSITE
BRETAGNE
LOIRE**



Eléments de réponse aux rapports d'évaluation du HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	DEG
Type (Licence, LPro, Master)	Master
Intitulé de la formation	Administration, Management et Economie des Organisations - Direction des structures médico-sociales et de services aux personnes - Administration et management public
Responsable de la formation	Cécile DE CET BERTIN

Direction des structures médico-sociales et de services aux personnes

Observations libres :

Le master AES, parcours DSMS est un master pluridisciplinaire et professionnalisant.

Il est ancré sur le territoire depuis 10 ans et attire chaque année de plus en plus de candidats.

Pour la rentrée universitaire 2016-2017, les demandes d'entrée en M1 sont à nouveau en augmentation. Plus de 80 dossiers (sans compter les dossiers étrangers).

Pour le M2 : 107 candidatures de toute la France. 45 entretiens ont eu lieu. 21 candidats sont retenus sur la liste principale (dont 5 en formation continue).

Sur la synthèse de l'évaluation

La mention AMEO est appelée à disparaître dans la prochaine accréditation.

La spécialité DSMS devient un parcours rattaché à la mention AES.

La mention de master AES est donc créée avec un seul parcours : DSMS.

Sur les points faibles

- **Sur les cours délivrés par les enseignants-chercheurs** : les enseignements au sein du master 1 sont réalisés essentiellement par des enseignants-chercheurs (cours mutualisés avec les masters droit). Cependant, le master DSMS est un master professionnel, aussi, l'intervention des professionnels est essentielle dans le cadre du master 2 ; c'est la raison pour laquelle les enseignements réalisés par les professionnels sont majoritaires. A la rentrée universitaire prochaine, l'équipe pédagogique va accueillir de nouveaux enseignants-chercheurs en gestion, en droit et en sociologie.
- **Sur l'adossement à la recherche** : dans le master 1 comme dans le master 2, un véritable mémoire de recherche doit être réalisé. Chaque étudiant est encadré par un enseignant-chercheur. Un dispositif d'encadrement (méthode et recherche) est mis en place pour les 2 années. D'autre part, les enseignants-chercheurs qui interviennent sont membres de laboratoires (pour la plupart le futur Lablex). Un colloque sur « la discrimination au travail » aura lieu en 2017 et va comprendre un volet sur le secteur médico-social.

- **Sur la place de l'international** : le master DSMS comprend une période de stage qui peut se réaliser à l'étranger. Pour la prochaine année universitaire, l'équipe pédagogique souhaite ouvrir encore plus cette possibilité en master 1 comme en master 2.
- **La place du numérique** : Le master DSMS, notamment le M2, comprend de nombreuses interventions qui reposent sur l'appropriation d'outils numériques même si cela n'apparaît pas dans l'intitulé des matières. Par exemple, les matières : « préparation des plannings », « la gestion de la paie », « pilotage de projet »....
- **Mise en place d'un portefeuille de compétences** : un grand oral en master 1 valide l'acquisition des compétences transversales acquises par les étudiants. Le jury est constitué d'enseignants-chercheurs. En master 2, les étudiants doivent présenter des dossiers prouvant leurs compétences professionnelles et l'acquisition d'un recul et d'une réflexion en lien avec les connaissances du secteur médico-social.
- **Le conseil de perfectionnement** : il est souhaitable d'intégrer d'anciens étudiants au sein du conseil de perfectionnement. D'ores et déjà, d'anciens étudiants, aujourd'hui responsables de structures médico-sociales, participent aux jurys de sélection pour l'entrée en M2. Les représentants des étudiants sont également membres de ce conseil qui se réunit au moins 3 fois dans l'année universitaire.

Sur les recommandations

(Réponses dans les points faibles)

	Corrections des erreurs et précisions éventuelles sur le rapport du HCERES
Environnement de la formation	- Formation bien implantée sur le territoire. - Partenariat formalisée (convention) avec certaines structures. - Réseau de professionnels qui accueillent les M2 en stage sur toute la France.
Effectifs et résultats	Un effectif en M1 en constante augmentation. Souhait de maintenir un effectif en M2 de 20 étudiants (pour un réel encadrement du stage de 19 semaines et pour maintenir le bon d'insertion professionnel). Résultats 2015-2016 en M2 pour la session 1 : 95% de réussite.
Place des projets et stages	- En M1, comme en M2, mise en place de projets (dossiers travaillés en équipe, avec soutenance). - Stages de 4 semaines en M1 et de 19 semaines en M2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	- Jury de sélection constitué de professionnels et d'enseignants-chercheurs pour l'entrée en M2. Etude de dossiers et entretiens. - Passerelle entre le M1 généraliste et les autres masters de l'UBO.

Evaluation des étudiants	Différentes évaluation durant les 2 années : écrit, oraux, grand oral, mise en situation, travaux de groupe...
--------------------------	--

Administration et management public

Sur « la formation est réalisée », pour la mention AMP, à l'IPAG, localisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Sur « la proportion d'enseignants-chercheurs et professionnels » est susceptible de varier suivant les disponibilités et charges de service. Il a été décidé, lors de la mise en place des maquettes lors de la précédente campagne d'habilitation de maintenir une forte proportion de professionnels pour atteindre deux objectifs. Le premier était de garantir une professionnalisation des compétences de nos étudiants diplômés et donc une opérabilité quasiment immédiate dans le milieu professionnel, le second étant de renforcer les compétences professionnelles toujours davantage exigées lors des concours administratifs. Ceci dit, il faut considérer que le nombre d'heures réalisé par des enseignants-chercheurs peut paraître faible si l'on analyse seulement le nombre d'enseignements qu'ils assurent. En revanche, en nombre d'heures, la proportion augmente singulièrement car les enseignements délivrés par des professionnels sont en réalité des interventions de courte durée (en moyenne une dizaine d'heures). A noter enfin qu'il y a un professeur statut LRU qui intervient en M1 et en M2, ainsi qu'un enseignant-chercheur de l'Université de Copenhague qui intervient en M2.

Sur « la place de l'international est faible » alors que l'IPAG propose un cours d'anglais en M1 et en M2, le cours de M2 étant pratiquement un cours de Management en anglais. Par ailleurs, dans le parcours Relations Internationales et Diplomatie, un cours de Relations internationales est dispensé en anglais. Faut-il par ailleurs rappeler les partenariats de l'IPAG avec le CIDHEM de Morelos (Mexique) permettent aux étudiants mexicains ou français d'aller étudier dans l'institution partenaire (Licence, M1 et M2), que des professeurs invités interviennent régulièrement, venant du Mexique mais également de Thaïlande ou un partenariat est noué avec l'Université de Thammasat de Bangkok (Thaïlande).

Sur « le taux de réussite » seulement honorable pour AMP dans la mesure où des étudiants réussissent des concours en cours d'année et ne passent donc pas les examens de fin d'année.

Sur l'insuffisant « adossement à la recherche », il faut tout d'abord préciser que dans une première période, la spécialité AMP a été considérée comme « professionnalisante » et donc sans lien avec la recherche avec un IPAG qui n'était pas « lié » à un centre de recherche de l'UBO si ce n'est par l'appartenance individuelle des enseignants-chercheurs à tel ou tel centre. Cela été confirmé par les instances de l'Université lorsque l'IPAG a organisé deux colloques internationaux en 2000 (avant le Master) et en 2005, manifestations qui n'ont pas été soutenues au titre de la recherche, ayant pourtant donné lieu à publication (Ed. Juridiques BRUYLANT). Par la suite, tables rondes ou autres rencontres n'ont pas été répertoriées comme manifestations « recherche » à l'UBO.

Si les recommandations sont maintenant qu'il y ait un adossement de la spécialité de Master à la recherche, cela n'a donc pas toujours été le cas mais ce point sera pris en considération lors de l'élaboration des prochaines maquettes.

Pour conclure, si des remarques négatives ont été formulées, elles sont parfois dues à une information insuffisante produite par la composante. L'ensemble sera bien entendu pris en considération pour l'amélioration de la qualité du diplôme.

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE